



Compte-rendu du conseil municipal du 20 septembre 2017

- . **Présents** : Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Isabelle KERN, Jean-Noël VALLET, Mathieu LINIGER, Alain CUSSEY, Christine HUMBERTJEAN, Fabienne DOLE Marilyne FONTANIER, Stéphanie FOURNIER
- . **Absent excusé** : James BOUVERET
- . **Absents** : Julien WOITTEQUAND, Aurélie JAVANET,
- . **Secrétaire de séance** : Simone VALOT

1. Procès-verbal de la séance du 26 juillet 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 juillet 2017 est approuvé à la majorité.
Vote : 10 voix Pour.

2. Rapport 2016 du service de l'eau potable

M. le maire présente ce rapport, il sera diffusé dans le prochain bulletin municipal.

. Principaux éléments

Le réseau compte 10 km de canalisation et le service est exploité en régie.

Le nombre d'habitants desservis a augmenté il passe de 550 à 570.

Toutes les analyses réalisées par l'ARS sont conformes.

Le rendement du réseau est de 92.1% en 2016 ; ce qui est très bien.

La facture d'un abonné domestique qui consomme 120 m³ se décompose comme suit :

. Part communale : 150.00 € en 2016 et 150.00 € en 2017

+

. Redevances de l'Agence de l'Eau (*Prélèvement et Pollution*)

190.80 €, soit 1.59 €/ m³ (*Année 2016*)

190.80 €, soit 1.59 €/ m³ (*Année 2017*)

Après présentation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, soit 10 voix Pour :

- . adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- . décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- . décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

3. Rapport 2016 du service de l'assainissement collectif :

M. le Maire présente ce rapport 2016 qui sera diffusé dans le prochain bulletin municipal.

La commune possède une station d'épuration d'une capacité de 880 Equivalents Habitants à boue activée aération prolongée mise en service en 1981.

Le service dessert 525 habitants. Le réseau compte 1.6 km de canalisation unitaire et 3.60 km de séparatif. Le service est exploité en régie.

Toutes les analyses du bilan 24 H et des boues d'épuration sont conformes. Les boues sont épandues sur des terres agricoles labourables.

Le prix pour une consommation de référence de 120 m³ :

	2016	2017
Part fixe	15.00 €	15.00 €
Part proportionnelle	183.00 €	183.00 €
Redevance Agence Eau	19.20 €	19.20 €
TOTAL / 120 m³	202.20 €	202.20 €
TOTAL / m³	1.68 €	1.68 €

Après présentation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, soit 10 voix Pour :

- . adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- . décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- . décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

4. Rénovation de conduite d'eau devant la mairie : demande de subvention

M. le Maire explique que le Conseil Départemental va rénover une portion de la rue du Bourg-Sec passant devant la mairie.

M. le Maire rappelle qu'il serait nécessaire d'en profiter pour changer la conduite d'eau très ancienne située sous cette rue et qui va de la mairie à l'ancienne école libre.

Un devis estimatif a été établi par l'entreprise MALPESA pour un montant de 52 990.50 € HT. Ces travaux pourraient être subventionnés par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau à hauteur de 30%, soit 15 897 €.

L'exposé de M. le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 voix Pour :

- . approuve le projet et le plan de financement des travaux
- . autorise M. le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau.

5. Adhésion à la 'Fruitière d'Energies'

L'association EMNE a décidé de créer une SAS "Société par actions simplifiées" à statuts coopératifs la 'Fruitière à Energies' pour permettre un développement significatif des Energies renouvelables en finançant et exploitant des installations de production d'énergie, dont l'équipement de production d'énergie sur le barrage de Quingey.

M. le Maire propose que la mairie adhère à ce projet de la manière suivante :

- En participant au capital social par une souscription d'une part sociale de 500 €
Le Conseil accepte cette proposition à 6 voix Pour, 2 Abstentions et 2 Contre.
- En désignant Mme Fabienne DOLE pour représenter la commune dans toutes les démarches administratives concernant la gouvernance et la gestion de 'la Fruitière à Energies SAS' et en l'autorisant à se porter candidate au sein du collège 'collectivités' et éventuellement siéger au sein du conseil de gestion de celle-ci.

Le Conseil accepte cette proposition à 7 voix Pour et 3 Abstentions

6. Tarifs du périscolaire : demande de la CAF

M. le Maire explique qu'il a reçu les responsables de la CAF suite à notre demande d'aide pour la rénovation de l'école et de l'ancienne fromagerie. La commune pourrait obtenir un prêt de 50 000 € à taux zéro et une subvention de 20 000 €.

Ces aides sont conditionnées à la mise en place, pour le périscolaire d'un tarif différencié en fonction du quotient familial, trois tarifs minimum.

Après discussion, le Conseil accepte la demande et sa mise en place au plus tard à la rentrée suivant la fin des travaux, soit en septembre 2019. Vote : 10 voix Pour.

7. Rythmes scolaires : évolution éventuelle pour la rentrée 2018

M. le Maire rappelle que la commune n'avait pas souhaité, pour la rentrée 2017, modifier le nombre de jours d'école par semaine afin de donner un temps de réflexion pour l'organisation des enfants et des parents.

Cette fois, la commune est amenée à réfléchir pour la rentrée 2018/2019 sur l'organisation des journées de classes.

Après discussion, le Conseil a décidé de remettre en place le groupe de pilotage qui avait travaillé au départ pour la mise en route de la semaine de 5 jours pour qu'il réalise un questionnaire à destination des parents.

La décision définitive sera prise en conseil en fin d'année.

8. Destination des coupes de bois : année 2017-2018

M. LINIGER fait un rappel des propositions du comité forêt qui s'est réuni courant septembre.

Feuillus

- Parcelle 9 : 121 m³ de grumes
- Parcelle 46 : 86 m³ de grumes.
- Parcelle 47 : 127 m³ de grumes.

Les parcelles suivantes seront exploitées en affouage

- La 46 : houpriers.
- La 47 : modernes et houpriers.

Pour un total d'environ 1200 stères.

L'affouage sera délivré en deux phases. Une première concernant les modernes (taillis de la parcelle 47) et une seconde pour les houpriers (branchages) des parcelles 46 et 47 lorsque les gros arbres auront été abattus par les bûcherons.

Les parcelles 46 et 47 étant relativement difficiles d'accès, il est proposé de n'exploiter que les bois de valeur (chêne, érable...).

La commune est consciente que l'affouage dans les parcelles 46 et 47 n'est pas très facile mais le volume de bois de la parcelle 9 n'est pas suffisant pour l'affouage.

D'autre part, c'est la seule façon d'exploiter les parcelles 46 et 47 qui, mises en vente, ne trouveraient pas preneur. C'est là la meilleure manière d'optimiser le rendement de la forêt.

Elle tient également à rappeler que, comme pour les années passées, pour les années à venir, dans la mesure du possible, les parcelles les plus faciles d'accès seront partagées entre professionnels et affouagistes.

Le Conseil accepte la proposition à 10 voix Pour.

Les dates d'inscription pour l'affouage seront les 5-6 et 7 octobre 2017.

9. Questions diverses

- **La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 6 janvier 2018 à 11h.**

- **Le repas des Anciens est fixé au samedi 13 janvier 2018.**

- Des réunions publiques animées par le Président de la CCLL sont organisées afin de faire un point sur le fonctionnement et les compétences de la nouvelle Communauté de Communes pour les élus et la population :

. Ornans le 26 sept. . Amancey le 27 sept. . Quingey le 28 sept.

- Ecole – Fromagerie : l'appel d'offres est lancé.

- Club de FOOT du Val de Loue

Le Maire informe les conseillers que le club compte 150 adhérents et seulement 3 sont de Liesle.

- L' AG de l'Association des Parents d'Elèves de LIESLE-BUFFARD aura lieu le 26 septembre 2017.

Levée de séance 23h10

Le Maire



Prochains Conseils : mercredi 11 octobre 2017, lundi 30 octobre 2017.

